

Le Parti révolutionnaire - Une réponse à John Rees

Léonce Aguirre

Des camarades sachant que j'étais en désaccord avec la conception du centralisme démocratique telle qu'elle est exprimée par John Rees dans le précédent numéro de la revue Que faire m'ont demandé d'y réagir. Je vais simplement faire quelques remarques disparates, discordantes et hétérodoxes à propos de cette contribution, étant entendu que derrière cette question du centralisme démocratique se cachent des problèmes plus généraux, et notamment celui du parti révolutionnaire d'avant-garde.

John Rees est obsédé par la nécessaire cohérence et cohésion interne d'une organisation révolutionnaire qui « est nécessaire pour mener une stratégie et des tactiques correctes », et notamment une politique de front unique conséquente. Et de poser la question « Comment obtenir ce type de cohérence dans une organisation révolutionnaire, particulièrement quand elle opère sous la pression d'organisations plus larges, de forces politiques plus importantes dans le mouvement ? » Pour lui, deux éléments permettent de résoudre le problème, la mémoire de la classe et le centralisme démocratique.

La mémoire de classe.

La mémoire de la classe, c'« est d'avoir dans l'organisation des cadres rompus à l'histoire et aux traditions du mouvement ». Et de préciser que « la théorie et la tradition sont à la fois une appropriation des expériences de l'histoire et une expérience vécue à partir du mouvement actuel. Donc, un cadre qui est expérimenté pratiquement et ancré théoriquement est absolument essentiel pour émettre des jugements corrects dans le mouvement ». Il ne s'agit pas de nier l'importance des expériences historiques, mais il y a deux dangers à éviter :

- l'un est de procéder par analogie, les références historiques prenant le pas sur l'analyse de la situation concrète dans laquelle nous nous trouvons. Liée à cette manière de procéder, il y a parfois la manie des citations de Marx, de Lénine ou de Trotsky. Le recours à des citations de ces derniers, ou d'autres, comme argument d'autorité justifiant la justesse d'une orientation concrète dans une situation concrète relève à mon avis d'une appréhension quasi religieuse de l'histoire.

Et cette manie de la citation est quelque part liée au deuxième danger :

- de la lecture de l'article de John Rees se dégage quelque chose qui ressemble « à une histoire officielle » du parti. On a l'impression qu'un parti révolutionnaire doit avoir une appréhension commune de l'histoire du mouvement ouvrier, de ses diverses expériences, sinon il manque de cohérence et de cohésion. Et c'est problématique. Prenons un exemple : Cronstadt. En ce qui me concerne, je ne pense pas que Cronstadt ait été une tragique nécessité. Je pense au contraire qu'il s'agit d'un révélateur de l'impasse à laquelle conduisait la politique menée par le parti bolchevik et qu'un retour critique sur la période 1917/1923 est indispensable. Cette vision n'est malheureusement pas partagée par tous les révolutionnaires, loin s'en faut, mais est-ce que des lectures contradictoires de cet événement et de la période 1917/1923 devraient empêcher de se retrouver dans la même organisation ? À mon avis, non, sur cette question, comme sur d'autres. Et ces diverses visions doivent pouvoir s'exprimer publiquement dans des livres, des revues et dans les écoles de formation du parti révolutionnaire. Sauf à penser que la compréhension de l'histoire relève elle aussi du centralisme démocratique.

Le centralisme démocratique

John Rees donne une définition ultrarestrictive du centralisme démocratique se référant, par ailleurs abusivement à mon sens, à Lénine : « Lénine le défend ainsi : c'est la liberté absolue des discussions, suivie par l'unité absolue dans l'action ». Outre le fait que Lénine l'ait dit ou pas de cette façon ne me fait ni chaud, ni froid, il faudrait tout de même commencer par rappeler que le débat dans la social-démocratie russe se déroulait sous le tsarisme, dans une situation marquée par la répression et à la clandestinité, et dans des conditions sociales qui n'ont rien à voir avec celles dans lesquelles nous intervenons aujourd'hui. De plus, cette vision du centralisme démocratique est contradictoire avec toute l'histoire de la social-démocratie russe et de ses deux fractions, les bolcheviks et les mencheviks, dont les rapports vont sans cesse fluctuer de 1903 à 1917. John Rees pense-t-il sérieusement que les bolcheviks jusqu'en 1917 fonctionnaient suivant la règle du centralisme démocratique ou que Lénine se pliait toujours aux décisions prises lorsqu'il était minoritaire ? Ce n'est qu'après la victoire de 1917 que des conceptions visant d'une part à restreindre la démocratie dans le parti, avec notamment cette erreur funeste qu'a été l'interdiction des fractions, et d'autre part à imposer une discipline absolue dans l'action, ont vu le jour, là encore dans des conditions historiques tout à fait particulières.

John Rees nous explique qu'« Un parti, particulièrement un parti minoritaire, ne peut être efficace sans unité, qu'une fois que ces discussions ont eu lieu, parfois même en fait avant que ces discussions aient lieu dans l'urgence

d'une lutte, l'unité dans l'action est absolument essentielle ». Ces affirmations sont présentées comme des évidences mais ne sont absolument pas démontrées. Mais en plus, la lecture attentive fait apparaître qu'en fait ce n'est pas tellement l'efficacité dans l'action qui préoccupe John Rees, mais les risques que le parti soit gangrené par les pressions extérieures, notamment dans le cadre d'une politique de front unique. Évidemment, il est préférable que le parti soit uni, qu'il mène des campagnes impliquant toute l'organisation, que toutes ses militantes et militants interviennent sur la même orientation dans les organisations de masse, etc. Mais voilà, la vie est bien plus compliquée. Il existe des moments où des militants estiment que l'ampleur des divergences non seulement les empêche d'appliquer l'orientation majoritaire, mais les conduit à mettre en oeuvre une autre orientation que celle décidée majoritairement par leur organisation. Au milieu des années quatre-vingt-dix s'est constitué au sein de la Ligue une fraction publique, la Tendance Révolution ! (TR !) qui estimait, à tort ou à raison, ce n'est pas ici l'objet du débat, que l'orientation majoritaire de la Ligue était une orientation gravement opportuniste à l'égard de la gauche plurielle. Cette fraction éditait une revue avec la minorité de Lutte ouvrière, sortait ses propres tracts hebdomadaires signés LCR - TR ! ou même LCR tout court dans les sections où la TR ! était majoritaire, éditait ses propres brochures, nouait des relations avec d'autres courants de l'extrême gauche et organisait même à certaines occasions ses propres initiatives publiques. Quatre ans plus tard, un processus de rapprochement avec la majorité de l'ancienne majorité s'enclenchait et aboutissait au congrès suivant à la constitution d'une nouvelle majorité, dont la TR ! était partie prenante. Quelles leçons peut-on en tirer ? L'élément essentiel est l'importance de la reconnaissance du droit de fraction au sein d'une organisation, même au sein d'une petite organisation révolutionnaire comme la LCR ou le SWP.

Et de ne pas le reconnaître de manière purement formelle. La direction de la Ligue, malgré son opposition radicale à l'orientation de la TR !, avait accepté de financer sur le budget de la Ligue un demi-permanent et une partie du fonctionnement de la TR !, cette dernière ayant par ailleurs ses propres cotisations. Je suis sûr que cela est inconcevable au sein du SWP. Mais que ce serait-il passé si ce droit de fraction n'avait pas été reconnu ? Et bien, il y aurait eu une scission si la majorité de TR ! avait décidé de ne pas céder aux injonctions de la direction ou d'importants départs de ses militant-e-s si elle avait accepté de se soumettre à la conception du centralisme démocratique préconisée par John Rees. Et la Ligue se serait considérablement affaiblie, sans commune mesure avec les aspects négatifs d'une division se manifestant y compris publiquement. Mais on peut aller même plus loin : c'est la capacité à tirer le bilan à la fois de l'intervention majoritaire et de celle de la TR !, le tout lié à des changements dans la situation politique, qui a permis aux uns et aux autres, parce qu'il n'y a pas eu de ralliement ni d'un côté, ni de l'autre, de dépasser les divergences. On pourrait aussi évoquer l'épisode de la dernière campagne présidentielle, mais je préfère le laisser de côté, l'histoire étant encore trop brûlante pour pouvoir en tirer sereinement toutes les leçons. L'existence d'une fraction au sein d'une organisation ne représente pas, en tant que telle, un affaiblissement de l'organisation, mais peut être un élément qui permet de contenir des dynamiques scissionnistes, de maintenir l'unité du parti. Cela dit, pour que ce soit possible, cela implique un certain nombre de règles très simples et notamment : la transparence (les réunions de la fraction sont ouvertes), la loyauté (tout ce que fait la fraction est annoncé à la direction à l'avance), le maintien de cadres communs au sein de l'organisation.

Ce qui est vrai, pour une orientation générale, devrait l'être aussi sur des questions plus circonscrites. John Rees est paniqué à l'idée que les 13 camarades du SWP qui sont à la direction du syndicat étudiant ne votent pas la même chose ou, pire encore, que le parti soit en désaccord avec leur vote : « C'est un désastre s'ils ne votent pas tous dans le bon sens ou si le parti est en désaccord avec ce qu'ils ont fait ». Désastre, le mot est fort. Selon une telle vision, l'histoire de la LCR serait marquée par une succession de désastres. Prenons, là encore, un exemple précis. Lorsque le syndicat CFDT des postes et télécommunications s'est fait exclure par la direction de la Confédération, il y avait deux choix possibles : soit adhérer à la CGT, soit former un nouveau syndicat, SUD PTT. L'essentiel des équipes syndicales concernées, du national au local, était favorable à la création de SUD, estimant que tout autre choix entraînerait la dislocation des équipes syndicales, patiemment construites pendant des années. Un débat a eu lieu à la direction nationale de la LCR et celle-ci s'est exprimée contre la création d'un nouveau syndicat et pour le passage à la CGT. La quasi totalité des militant-e-s et militants de la LCR concerné-e-s ont fait le choix de créer SUD, contre l'avis de leur direction. Et ils ont eu raison de le faire, la réalité leur a donné raison et quasi plus personne aujourd'hui ne conteste ce choix. Quelles leçons en tirer ? D'abord que d'avoir enfreint le centralisme démocratique n'a pas eu de conséquence négative au niveau de l'action. Ensuite, et c'est peut-être le plus important, c'est que les équipes syndicales qui ont fait le choix de créer SUD, et, parmi eux il y avait de nombreux-euses militant-e-s de la LCR, avaient plus raison que le parti, si révolutionnaire soit-il.

Et là derrière, il y a un problème beaucoup plus profond, c'est une certaine conception du parti d'avant-garde et du centralisme démocratique, lourde de danger (et là je me retiens pour ne pas citer le Trotsky de Nos tâches politiques). Parce qu'il est d'avant-garde, le parti aurait raison. Et au sein du parti, la tendance majoritaire a raison, et au sein de la tendance majoritaire la direction a raison, et au sein de la direction, le noyau historique a raison, et parfois au sein du noyau historique un individu a raison, c'est ce qui explique d'ailleurs l'existence de véritables gourous au sein d'organisations trotskistes (Hardy à Lutte ouvrière ou Lambert à l'OCI/Parti des travailleurs). Non, ce n'est pas parce qu'on est membre d'une organisation révolutionnaire, et cela est encore plus vrai pour une petite organisation dont la surface sociale est limitée, que l'on a forcément raison pour déterminer une orientation conséquente dans le travail de masse et dans les mobilisations. Et c'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles la LCR a abandonné toute conception d'intervention en fraction dans le travail de masse, et notamment dans les organisations syndicales. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de discussions générales sur l'orientation syndicale, sur les phénomènes de recomposition syndicale – nous en avons eu une, importante à notre congrès qui a suivi les grandes grèves 1995 -, mais la LCR ne donne pas de consignes précises et toute idée selon laquelle toutes et tous les militantes et militants doivent impérativement voter la même chose, sous peine de désastre, lui est étrangère. Cette conception a également l'avantage d'éviter une forme de

schizophrénie dans le militantisme quotidien. Les organisations de masse sont aussi traversées par des débats, intenses parfois, qui ne sont pas uniquement des débats entre réformistes traîtres et révolutionnaires conséquents. Là encore, prenons un exemple, la question de l'exclusion des lycéennes qui portaient le foulard. La Ligue était fortement divisée et est toujours fortement divisée sur cette question. La position majoritaire s'opposait à la loi, mais n'excluait pas la possibilité d'exclure une lycéenne, une fois toutes les démarches possibles ayant été faites pour la convaincre d'enlever son foulard en classe. La position minoritaire refusait, à juste titre, toute exclusion d'une lycéenne qui porte le foulard. Mais ce débat, il existait aussi au sein de la direction de la FSU, de ses sections, au sein des tendances syndicales de la FSU, et enfin dans les AG des professeurs. Imaginons un-e militant-e de la LCR, en accord avec la position minoritaire, qui se trouve à la direction du syndicat ou dans une AG où se discutent des motions contradictoires, qui de fait reprennent les termes du débat qui a eu lieu au sein de la Ligue. Au nom de la nécessaire discipline du parti, il/elle va devoir voter contre une motion dont il/elle partage le contenu avec des membres de son syndicat ou des collègues de son établissement, et pour une motion avec laquelle il/elle est en désaccord total. Et bien, je pense que c'est impossible, et en ce qui me concerne, je ne le ferais pas, et cela même si je devais subir les foudres de John Rees. Pratiquer de la sorte ne renforce aucunement le parti, parce quand les autres membres du syndicat ou les collègues de travail voient des militant-e-s voter contre leur propre conviction au nom de la discipline du parti, alors ce dernier ne peut que leur apparaître comme une secte.

Cela veut-il dire que tout est possible au sein d'un même parti ? Non. Il peut y avoir des moments où la séparation est nécessaire quand des positions sont contraires aux intérêts historiques de l'ensemble travailleurs ou de minorités particulières : ainsi, si une tendance dans un parti justifiait le soutien à une intervention militaire impérialiste, ou si elle approuvait des mesures discriminatoires à l'égard des immigré-e-s, ou si elle approuvait la répression de minorités sexuelles, alors la séparation serait nécessaire. Mais, ces cas sont marginaux et ne peuvent justifier une théorie du centralisme démocratique d'un autre âge, une théorie marquée par des circonstances historiques particulières, magnifiée par le stalinisme et reprise, certes avec des considérants différents, par nombre d'organisations se réclamant du trotskisme.

Révolutionnaire, il ne suffit pas de dire qu'on l'est pour l'être

Je voudrais terminer ces remarques en abordant un dernier problème : qu'est-ce qui permet de caractériser une organisation ou un courant de révolutionnaire ? Dans sa contribution, John Rees peine à répondre à cette question, et c'est normal, parce que la réponse n'est pas simple, et y a-t-il même une réponse ? Il justifie l'existence d'un parti révolutionnaire par l'écart pouvant exister entre le niveau de conscience de la classe ouvrière d'une part et ses intérêts historiques d'autre part : « nous vivons dans une société où le pouvoir, non seulement sur les aspects économiques de la vie, mais aussi sur toute la production d'idées de la société moderne – l'école, le gouvernement, les médias – est dans les mains d'une autre classe. Ce n'est donc pas très étonnant que les gens aient des idées contraires à leurs intérêts ». Le constat est juste sauf que cela justifie et définit la nécessité d'un parti ouvrier indépendant, défendant les intérêts historiques de la classe ouvrière et du plus grand nombre, ce qui passe notamment par la remise en cause de l'exploitation capitaliste et par conséquent de la propriété privée des principaux moyens de production, l'établissement d'une société débarrassée de toutes les formes d'exploitation, d'oppressions et de discriminations et dirigée par les producteurs et productrices autoorganisées à tous les niveaux. Mais la définition d'un parti révolutionnaire ne se résume pas à cela. Dans les diverses composantes de la nébuleuse trotskiste, le sens du qualificatif de révolutionnaire est lié à la question stratégique de la crise révolutionnaire et de la prise du pouvoir autour de, très schématiquement : développement d'organes de double pouvoir qui se structurent à l'échelle nationale (comités d'usine, soviets, etc.), situation de double pouvoir, confrontation avec l'Etat bourgeois et son appareil militaire et répressif, ce qui pose la question de l'armement des travailleur-euse-s et des opprimé-e-s, et dénouement de la crise (soit victoire de la révolution avec la destruction de l'Etat bourgeois et instauration d'un autre pouvoir, soit victoire de la contre-révolution et restauration de l'ordre existant). Mais ces références suffisent-elles à définir une organisation ou un courant comme révolutionnaire ? Je ne le crois pas. Il y a trop de cas dans l'histoire où des organisations se réclamant d'un programme révolutionnaire en béton se sont avérées incapables de jouer le moindre rôle dans des situations de crises révolutionnaires. La difficulté, c'est que la caractérisation de révolutionnaire d'une organisation ne peut se faire qu'a posteriori, lorsque celle-ci a été capable d'être partie prenante d'un réel processus révolutionnaire et d'y jouer un rôle positif, et il faut bien avouer que, hors leurs références à des expériences historiques, les organisations qui se qualifient aujourd'hui de révolutionnaires en Europe, n'ont sur cette question aucune expérience pratique et par conséquent aucune autorité pour se caractériser elles-mêmes de révolutionnaire.

Il y a un deuxième problème : des partis révolutionnaires de masse, comme les ont défini pendant de longues années, aussi bien le SWP que la LCR, n'ont jamais existé dans la réalité et n'existeront jamais. On pourrait même prendre le cas de la fraction bolchevique. Jusqu'en 1917, on aurait pu la caractériser comme une organisation anticapitaliste, et encore une organisation anticapitaliste assez particulière puisqu'elle voulait certes abattre le tsarisme, mais pour le remplacer par une démocratie bourgeoise, les partisans d'une transcroissance de la révolution bourgeoise en révolution prolétarienne n'étant pas, et notamment le principal d'entre eux, membre dudit parti bolchevik. Ce n'est que parce qu'elle a conduit à son terme une dynamique révolutionnaire qu'on peut aujourd'hui la qualifier de parti révolutionnaire tout en précisant par ailleurs qu'elle n'était pas le seul courant révolutionnaire qui a participé à cette révolution.

Cela pose aussi la question de l'intervention et de la construction, au sein d'un parti anticapitaliste large qui se fixe comme objectif non pas d'aménager le capitalisme mais de le remplacer par une société socialiste, sans exploitation et sans oppression, d'un courant révolutionnaire. Je suis très méfiant sur la manière d'aborder cette question, et encore

plus, si le dit courant fonctionne suivant la règle du centralisme démocratique. On ne peut considérer un parti anticapitaliste large comme étant fait de différents cercles concentriques délimités par des références idéologiques et programmatiques diverses, avec au centre un petit noyau formé par les militants du (ou des) courant révolutionnaire, qui interviendrait en fraction au sein de ce parti large, avec comme objectif, soit de devenir majoritaire pour en « prendre » la direction, soit pour organiser une scission le moment venu et opportun, pour former un « vrai » parti révolutionnaire strictement délimité, conception qui justifie évidemment une intervention en fraction. Il faut plus concevoir ce parti comme étant formé de sous-ensembles dont les recoupements varieront au cours de son histoire et réserveront surprises et étonnements. Le courant révolutionnaire sera un de ces sous-ensembles, qu'il sera important de construire, mais qui connaîtra lui aussi des transformations constantes, voire des mutations au feu de la lutte des classes, qui sera lui aussi traversé par des débats qui ne se résoudreont pas seulement en son sein, mais aussi dans le cadre du parti large. Car les apports ne fonctionnent pas à sens unique : le courant révolutionnaire s'enrichit, lui aussi de l'expérience, de l'activité du parti large et une conception restrictive du centralisme démocratique peut être un obstacle à la réalisation de véritables symbioses d'histoires et d'expériences différentes qui cohabiteront au sein du parti large et à l'assimilation des expériences portées par ce parti large lui-même.